

## Documents requis pour l'inscription d'un(e) enfant nouvellement arrivé(e) au Québec

### Preuves d'identité acceptées

- Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents);
- Acte de naissance ou carte d'identité nationale pour une personne née ailleurs qu'au Québec (traduit en français ou en anglais, si disponible);
- Carte ou certificat de citoyenneté canadienne;
- Confirmation ou carte de résidence permanente;
- Document d'immigration  
*(Permis de travail, permis d'études, permis de séjour, fiche de visiteur, certificat d'acceptation ou de sélection du Québec, document du demandeur d'asile, Programme fédéral de santé intérimaire, avis de décision pour réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié(e)).*

### Preuves de résidence acceptées

- Relevé d'emploi;
- Permis de conduire du Québec;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution;
- Preuve d'assurance d'habitation;
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- Relevé de compte bancaire au Québec;
- Relevé de carte de crédit;
- Avis de cotisation de Revenu Québec;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec.